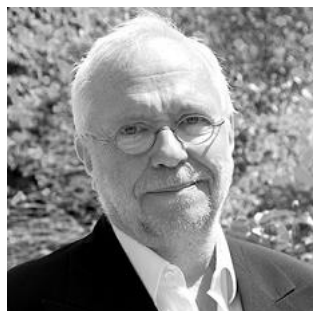


RENCONTRE PROJEP #1

« VISIONS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN »

24 JANVIER 2022

Animée par :



Jean-Claude RICHEZ

Historien spécialiste de l'éducation populaire et des politiques de jeunesse

Avec l'intervention de :



Olivier CHAIBI

Professeur agrégé, docteur
en histoire, université Paris
Est Créteil



Patrick CHENU

Président du FONJEP et
directeur des MJC de
France



Dominique GARET

Vice-président du FONJEP
au titre de la FCSF



Didier JACQUEMAIN

Président d'Hexopée



Yann RENAULT

Co-président du CNAJEP



Simon THIRIOT

Secrétaire général du
Mouvement associatif

Patrick CHENU

Bonsoir à toutes et à tous. En ouverture, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2022 au nom du FONJEP, et de bien vouloir nous excuser de ne pas avoir pu faire cette première session en direct, mais nous vous la proposons en différé et en replay. 2022, une nouvelle année, de nouvelles envies, une nouvelle étape et peut-être une nouvelle ère, qui sait ? J'ai l'immense honneur, en tant que président du Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, plus connu sous le nom de FONJEP, de lancer ce cycle de onze rencontres qui vont jaloner cette année 2022. Je laisserai Dominique GARET, vice-président du FONJEP, vous détailler la démarche dans quelques instants.

Pour ma part, je veux juste rappeler quelques points clés qui nous amènent aujourd'hui à nous présenter devant vous. Le FONJEP, association cogérée, a depuis sa création, accompagné les associations de jeunesse et d'éducation populaire, dans les défis qui se posaient à elle. Que ce soit la professionnalisation des animateurs, les enjeux de la conservation et de la valorisation de leurs archives et de leurs mémoires, les développements des actions de solidarité à l'internationale, la lutte contre le temps partiel subi, ou plus récemment, la réflexion sur le modèle socio-économique ou la question des coopérations territoriales. La feuille de route que j'ai proposée aux administrateurs du FONJEP, il y a tout juste une année, se veut à la fois pleinement ancrée dans ce qui a fait l'histoire et la pertinence de notre association, mais également largement ouverte au questionnement, à la prise en compte des problématiques qui ne sont pas encore traitées et qui traversent les associations. En effet, à l'image de la société dans son ensemble, nos associations sont confrontées à trois défis majeurs : le défi numérique, le défi environnemental et le défi démocratique.

Ces trois défis impliquent des logiques de transition dans lesquelles les associations sont engagées, et pour lesquelles elles ne bénéficient pas forcément du soutien nécessaire. Pour la transition numérique, la pandémie, nous a obligés à brûler les étapes, mais il va falloir consolider ce qui a été bricolé dans l'urgence et sans doute le revisiter à l'angle du sens de nos actions. Pour la transition environnementale, il y a une nécessité vitale à ce que les associations de jeunesse et d'éducation populaire puissent être pleinement mobilisées pour accompagner et réussir cette dernière. Le défi démocratique, auquel fait face notre société, n'épargne pas les réseaux associatifs avec un enjeu interne de transmission intergénérationnelle et d'approfondissement démocratique, face à une forte défiance vis-à-vis des institutions. A ces trois défis, s'ajoute un enjeu économique face à la mutation de l'économie de notre secteur et le risque d'une société du tout marchand. Ce sont ces enjeux qui ont poussés à la création d'une commission prospective au FONJEP, qui est à l'origine de ce cycle de rencontres que nous ouvrons ce soir. Un cycle qui trouve, aujourd'hui, un écho dans les initiatives portées par des villes. Je pense à Marseille, à Poitiers, mais également qui résonnent avec les thèmes des journées d'ouverture de l'année européenne de la jeunesse qui ont démarré ce matin. Preuve s'il en est que la question d'éducation populaire et de la jeunesse, et de sa contribution aux enjeux de l'époque, est un sujet partagé.

Pour ouvrir ce cycle, nous avons choisi d'inviter les présidentes et présidents des grandes coordinations représentatives de l'éducation populaire. Le "Mouvement associatif" dont nous excusons sa présidente qui sera représentée par Simon THIRIOT son vice-président, le Cnajep avec Yann RENAULT son co-président, Hexopée avec Didier JACQUEMAIN son président et enfin, le FONJEP. Autour de cette table, nous avons également fait appel à Jean-Claude RICHEZ comme grand témoin, que vous connaissez sans doute. Et Olivier CHAÏBI, historien. Je les remercie grandement de leur présence. Certains diront "table très masculine", je répondrai "certes, nous pouvions peu agir sur les présidences de ces associations, c'est sans doute un sujet". Ce que nous pouvons reconnaître en tout cas, c'est que l'éducation populaire

est portée par des femmes et des hommes de conviction. Et ce sont celles et ceux que nous inviterons à venir débattre tout au long de ce cycle.

Merci de votre attention. Dominique, je te passe la parole.

Dominique GARET

Merci Patrick. Bonsoir à toutes et à tous. Nous voici réunis dans des conditions tout à fait particulières pour lancer le cycle de ces onze rencontres clés que nous allons tenter d'animer, de dynamiser, d'éclairer, afin que chacun de sa place, c'est-à-dire vous également, puisse contribuer à cette grande initiative que nous voulons la plus engagée possible, la plus productive. Avant ce soir, nous nous sommes retrouvés à plusieurs reprises, dès septembre, à l'invitation de Patrick CHENU. Nous avons phosphoré pour proposer ces onze rendez-vous, ces onze forums. Ces travaux préparatoires ont vu la participation de nombreux partenaires, et c'est important de les citer, au moins les noms des associations, des organisations. Ayant participé, ayant contribué : l'UFCV, le MRJC, la confédération des MJCF, l'IFMA qui est en fait l'Institut français du Monde associatif, la fédération des centres sociaux villes et cinémas, la ligue de l'enseignement, la FNEPE c'est-à-dire l'Ecole des parents et des éducateurs, France volontaires, le mouvement associatif, la COFAC, Familles Rurales, Hexopée et on a eu également l'éclairage, l'expertise, du représentant du cabinet KPMG. Ensemble, nous avons débattu, échangé, fait des ateliers, des allers-retours pour arriver jusqu'à la proposition qui démarre ce soir. Nous avons cherché à identifier ce qui, pour nous, constitue de grandes entrées thématiques qui font sens pour les acteurs des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Onze séances de co-construction, d'avis à rendre sur ces sujets qui nous semblent devoir être éclairés, questionnés, on peut aussi utiliser le terme "chahutés", "renversés". Pour ce faire, nous avons souhaité mêler chercheurs, praticiens, syndicats, managers, tous ceux qui débattront pour produire de la transformation. Le titre de ces rencontres clés, comme on a souhaité les qualifier, étant lui-même un appel " Construisons ensemble l'éducation populaire de demain ".

Pour avancer collectivement dans la prospective, ces rencontres sont pensées en deux temps. Le premier temps qui démarre ce soir, a un regard sur des expérimentations inspirantes autour des entrées de la professionnalisation, de la formation, du volontariat, de l'engagement citoyen, de la recomposition territoriale, des temps de vie et cela jusqu'en juin. Ce seront donc les quatre prochains rendez-vous après cette séance d'introduction. En juin, lors de l'assemblée générale, nous prendrons la mesure des transitions en cours, je dirai même plus, des mutations dans lesquelles nous sommes engagés. A partir de septembre, deuxième temps, les quatre forums qui seront organisés seront le temps des propositions axées autour des modèles socio-économiques et des transitions numériques, démocratiques, environnementales, pour une conclusion fin 2022. Toute la matière capitalisée le long de ces rencontres, donnera lieu à des actes qui seront publiés. Il s'agira, à partir des contributions croisées, de fixer la feuille de route des travaux des commissions du FONJEP. De repérer les initiatives à prendre dans le champ de compétences qui est le nôtre. Patrick l'a rappelé tout à l'heure, le caractère particulier comme association de cogestion, d'autant que dans le champ de compétences du FONJEP pour soutenir, conforter les initiatives qui construisent aujourd'hui, l'éducation populaire de demain.

Toutes ces contributions, c'est non seulement celles de ceux qui prendront la parole ce soir, de celles et ceux qui seront là lors des prochaines rencontres, mais également de vous toutes et vous tous qui regardez cette séance en direct, qui la regarderez en rediffusion et qui pourront continuer, lors des prochaines, à suivre les interventions. Pour cela, utilisez le chat sur le site www.projep.fr. Utilisez aussi sur vos réseaux sociaux, particulièrement sur Twitter, mais aussi les autres, l'hashtag #projep ou l'hashtag #educpopdedemain, en minuscules et sans espace.

Merci et à bientôt pour tous les prochains rendez-vous après celui de ce soir. Je passe le micro à Jean-Claude RICHEZ.

Jean-Claude RICHEZ

Bonjour tout le monde. Merci au FONJEP de m'avoir confié cette lourde tâche d'animer ce débat et de témoigner, sans avoir été nécessairement associé à toutes les phases préparatoires, mais dans tous les cas, à celle qui a présidé à la préparation de cette journée, c'est-à-dire de cette première étape, autour de la vision de l'éducation populaire d'aujourd'hui et de demain.

On m'a demandé de formuler trois questions simples. On n'a pas retenu l'ordre logique, c'est-à-dire du passé, du nouveau et, comment on a ajusté le nouveau au passé. On a choisi de privilégier comme première entrée, je ne sais pas si chacun a respecté la consigne, mais de commencer par l'inventaire de ce qui est nouveau, de ce qui bouscule aujourd'hui l'éducation populaire, c'est la première question. La deuxième question : en quoi l'héritage de l'éducation populaire la place dans une position privilégiée pour répondre à ces questions ? Ce que l'histoire récente de ces 30 dernières années qui ont vu un véritable renouveau de l'éducation populaire. Toute une série d'acteurs qui ne se revendiquaient pas de l'éducation populaire se sont tournés vers l'éducation populaire. Pourquoi cette attraction de l'éducation populaire ? Troisième question : comment ajuster l'ancien et le nouveau ? Comment va-t-on l'articuler pour répondre au mieux à ces attentes « d'éducation populaire » ? Effectivement, il y a un risque important d'instrumentalisation de l'éducation populaire, nécessité du maintien de son indépendance par rapport aux pouvoirs. Pour cette première séquence, a été fait le choix de mobiliser autour de cette table, ce qu'on l'on peut considérer comme les "poutres maîtresses" de l'éducation populaire avec le Mouvement associatif, le Cnajep, Hexopée et le FONJEP, des acteurs institués de l'éducation populaire, dans lesquels se reconnaît une partie de l'éducation populaire mais qui ne recouvre pas toute l'éducation populaire. Ce qui caractérise aujourd'hui le champ de l'éducation populaire c'est qu'elle excède les acteurs institués soit parce qu'au-delà il y a des acteurs de l'éducation populaire qui ne se retrouvent pas dans son institution ou n'en éprouve pas le besoin ou encore mettent en œuvre des pratiques d'éducation populaire sans s'en réclamer. Je pense que c'est aussi l'un des objets de nos débats et des travaux engagés de l'année qui vient. Je ne vais donc pas être plus long et je laisse immédiatement la parole à Simon THIRIOT, pour le Mouvement associatif.

Simon THIRIOT

Bonsoir. Simon THIRIOT, secrétaire général du Mouvement associatif, je tiens à excuser Claire THOURY, présidente, qui ne pouvait pas être présente ce soir et remercier évidemment le FONJEP pour l'invitation. Je ne sais pas si je répondrai exactement dans le bon ordre aux trois questions, mais nous avons essayé, du point de vue du Mouvement associatif et des associations en général, d'identifier un certain nombre de nouvelles pratiques, de mutations, de défis qui se posent aux associations de la jeunesse et de l'éducation populaire, mais également de priorités à donner dans la dynamique de ces organisations pour répondre aux défis actuels. Et les défis qu'a évoqués le président, Patrick CHENU, sont tout à fait justes, ce défi numérique, le défi environnemental et le défi démocratique. Finalement, une des nouvelles pratiques, une des mutations que nous avons peut-être commencé à pointer du doigt et qui s'intègre, touche ces trois défis-là. C'est l'émergence dans les grands enjeux actuels de nouveaux médias, de nouvelles façons de s'informer, de nouvelles façons de diffuser l'information, les savoirs et la nécessité pour les organisations de l'éducation populaire et de la jeunesse, de pouvoir créer une relation à ces nouveaux modes de communication et d'information. C'est l'héritage de l'innovation dans les pratiques de l'apprentissage de nouvelles pratiques, et également de la découverte et des savoirs. Et il y a un lien que nous aimerions creuser à l'avenir, nous avons essayé de le faire, c'est ce lien entre vulgarisateur et éducation populaire. Je précise qu'il y a de plus en plus de vulgarisateurs qui

apparaissent sur les réseaux sociaux, sur des plateformes comme YouTube et qui vont vers des sujets politiques, vers des sujets scientifiques, un peu à la manière de l'émission "C'est pas sorcier", il y a quelques années. Chercher à apporter des clés de lecture, des clés de compréhension, sur des sujets compliqués, mais avec des explications les plus rationnelles et simples, est possible. Et en cela, il y a quelque chose de très intéressant à créer dans la lutte contre les Fake News, mais aussi dans la mise en avant de la raison.

Ces vulgarisateurs, par exemple, le Mouvement associatif qui s'interroge normalement sur la participation citoyenne, sur la démocratie, qu'elle soit politique, associative ou autre. Nous avons fait un lien avec Jean MASSIET qui est un vulgarisateur politique, très actif sur Twitch, et qui permet de toucher un auditoire plus jeune, différent et que nous ne pourrions pas toucher. Il y a un certain nombre de vulgarisateurs scientifiques, je pense par exemple à quelqu'un comme Léo GRASSET, qui a une chaîne qui s'appelle "dirtybiology", qui touche plus de 500.000 personnes sur chacune de ses vidéos, et qui explique, par des méthodes tout à fait novatrices, qui font appel à l'intelligence individuelle et collective, les grands changements environnementaux, les grandes transformations. Et je crois que si on souhaite coller aux aspirations de la jeunesse et nous inspirer de nouvelles pratiques, il y a des ponts à faire, des mains à tendre, et trouver comment travailler avec celles et ceux qui inventent ces nouvelles pratiques sur ces nouveaux médias.

Il y a aussi des priorités à donner dans la dynamique des organisations. Les associations, si on parle au nom du Mouvement associatif, doivent être en premier lieu et en interne même, des lieux d'éducation populaire. Interroger nos pratiques, interroger notre capacité à être ouvert, à être inclusif, à ressembler à la société dans laquelle on vit. Et c'est vrai que le panel de ce soir interroge finalement sur les présidences, les secrétariats généraux, ou les co-présidences qui peuvent être proposés par nos différentes structures. Et il ne faut absolument pas évacuer le sujet. Cela veut dire aussi s'interroger sur le renouvellement des gouvernances, ne pas réclamer la limitation des mandats dans le temps et dans l'espace uniquement à l'extérieur, mais peut-être également chercher à se l'appliquer à nous-mêmes. Et puis savoir peut-être mieux inclure les bénéficiaires, les parties prenantes, aux politiques mises en place et aux activités proposées par les associations de la jeunesse et l'éducation populaire. C'est évidemment pour la jeunesse, qu'il ne faut pas uniquement solliciter quand il s'agit uniquement de questions de jeunesse, mais voir comment, plus largement dans la vie de nos organisations, elles peuvent être présentes dans tous les temps démocratiques. Et ainsi s'appliquer à soi-même ce qui est prôné pour l'extérieur. Je pense que Didier JACQUEMAIN reviendra dessus, mais c'est étroitement lié à la question du travail dans nos organisations. Il y a la formation des bénévoles. Je pense qu'on y reviendra avec le Cnajep, mais la question du travail est essentielle. Comment, si on veut mettre nos organisations dans une nouvelle dynamique, attirer de nouveaux profils, de nouvelles compétences, fidéliser en proposant de véritables parcours professionnels avec des évolutions professionnelles possibles, et se dire aussi que le sens proposé par nos organisations ne peut peut-être pas seulement se suffire à lui-même ? Il y a un certain nombre d'autres points dans la qualité du travail proposé que nous devons regarder et auxquels nous devons essayer de trouver des réponses. J'ai répondu en parties désordonnées aux trois questions qui étaient posées, mais je tends aussi quelques perches aux intervenants qui suivront.

Jean-Claude RICHEZ

Merci. Maintenant, c'est au tour de Yann RENAULT pour le CNAJEP.

Yann RENAULT

Merci pour l'invitation du FONJEP, qui soulignait d'ailleurs dans cette invitation que nous sommes au FIAP où s'est créé, en 1968, le CNAJEP. Meilleurs vœux à toutes et à tous, ici et surtout de l'autre côté des écrans. Rappelons en quelques mots que le CNAJEP est le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Rappelons qu'il regroupe 70 organisations nationales et un peu plus. Et des CRAJEP, des rassemblements des AJEP en région.

Le CNAJEP a trois vocations. Premièrement, celle de promouvoir, de valoriser l'éducation populaire. Deuxièmement, celle de défendre ce secteur qu'est l'éducation populaire et d'influencer les politiques publiques en matière d'éducation populaire et de jeunesse. Troisièmement, d'animer les relations entre ses membres et avec des organisations internationales et d'expérimenter des projets avec ses membres. Le CNAJEP n'est pas, en tant que tel, un opérateur. Il opère quand ses membres le souhaitent. Je reviendrai sur deux actions. Une que nous menons en ce moment PROVOX et une que nous avons menée sur les fabriques d'initiatives citoyennes. Il me semble que ces projets sont à regarder de prêt pour projeter l'avenir.

L'actualité du CNAJEP, et c'est important de le dire, c'est un plaidoyer vers les élections présidentielles et législatives. On y retrouve un certain nombre de réponses aux questions qui sont posées par Jean Claude RICHEZ. Le 15 décembre dernier, le CNAJEP et ses membres ont organisé un temps fort pour porter ces propositions. Patrick CHENU y faisait référence, nous aurons un second temps fort de visibilité de ce plaidoyer, avec la ville de Poitiers, les 17, 18 et 19 mars prochains lors des Rencontres nationales de l'éducation populaire.

Le plaidoyer 100% Educ Pop s'appuie aussi sur une démarche d'audition sur l'éducation populaire que nous menons depuis maintenant 18 mois. Il est peut-être difficile de dire quelles sont les bonnes pratiques d'aujourd'hui, celles qui pourraient être inspirantes. Elles sont extrêmement nombreuses et diverses, aussi diverses que l'éducation populaire. Cependant, j'ai envie de retenir ce qui fait commun dans l'éducation populaire et qui était vrai hier et j'espère qu'il en sera de même demain. D'abord, l'éducation populaire s'inscrit dans la République. Elle est une fabrique de la République et, pour cela, l'éducation populaire n'as pas besoin d'un contrat d'engagement républicain ou autre, ni pour le rappeler aux associations JEP, ni pour les coraquer.

Deuxième élément, l'éducation populaire se caractérise d'abord par un projet, des pratiques et une articulation forte entre ce projet et ces pratiques. Le sens du projet est ce qui fait que les AJEP agissent au quotidien. Nous ne sommes pas des « attrapes-toutes politiques publiques » et c'est pour cela que nous revendiquons de les coconstruire avec les pouvoirs publics, et aussi en y associant les personnes avec lesquelles nous agissons, les citoyens.

Troisième dimension commune, Patrick le disait, un certain nombre d'enjeux sont au cœur de tous les projets des AJEP : l'enjeu environnemental, l'enjeu numérique, l'enjeu démocratique, et aussi la lutte contre les inégalités. Et aujourd'hui, dans un monde où les inégalités se creusent entre les plus riches et les plus pauvres, il nous faut être forts pour revendiquer vers et agir avec les pouvoirs publics pour répondre au plus près des territoires aux inégalités.

Et c'est sans doute le quatrième élément commun de la plupart des réseaux d'associations de jeunesse et d'éducation populaire : être aux côtés des pouvoirs publics. Nous l'avons été ces dernières années et nous le serons demain. Un certain nombre d'événements graves et insupportables ont marqué notre République ces dernières années. L'éducation populaire a été là, aux côtés des gouvernements, quelle que soit la politique qu'ils menaient, pour y faire face. L'éducation populaire demeure cependant, et

parfois dans le même temps, une aiguillon des pouvoirs publics et des politiques publiques et nous l'assumons.

Cinquième dimension commune, l'éducation populaire agit du local à l'international et c'est sans doute une de ses forces. Celle de pouvoir mobiliser localement, mais aussi de permettre à des personnes de s'engager au-delà de leur association locale en prenant des responsabilités à l'échelle départementale ou régionale, en portant des mandats pour leur organisation à l'échelle nationale ou en prenant des missions à l'international. L'éducation populaire mobilise des jeunes et elle continuera à mobiliser des jeunes, et souvent des jeunes éloignés des politiques publiques. Des interlocuteurs nous disent souvent qu'il faut aller vers les jeunes plus éloignés. Nous y sommes, nous sommes au plus près des jeunes. Et la force de l'éducation populaire, c'est d'agrèger ces jeunes avec d'autres générations, de proposer, dans nos associations, des statuts et des fonctions très différentes, et qui œuvrent pour le même projet et de rendre possible des parcours d'engagement tout au long de la vie. Et notre défi, sans doute, mais d'hier comme d'aujourd'hui, reste celui de la mobilisation et de la formation. La formation des professionnels, la formation des bénévoles, des dirigeants des associations au-delà des bénévoles, et la formation, plus largement, des militants ; un mot qui dans l'éducation populaire ne nous fait pas peur.

Concernant les actions qui sont des marqueurs de l'éducation populaire, nous pouvons en dénombrer trois. Un, l'éducation populaire joue collectif. Elle joue collectif avec les pouvoirs publics et les associations de jeunesse et d'éducation populaire jouent collectif entre elles. Elles ont compris, aujourd'hui, qu'elles ne pouvaient pas faire les choses seules. Sur un territoire, si elles sont nombreuses, de différents réseaux, le plus souvent, elles s'allient, car chacune a des compétences à faire valoir et à faire vivre. Pour preuve, un certain nombre de témoignages que nous avons recueilli qui illustrent ces alliances. Deux, l'éducation populaire sait fédérer sur les territoires des secteurs qui ne se parlent pas ou qui se parlent peu. Elle sait mettre autour de la table, le secteur éducatif, le secteur culturel et le secteur sportif pour penser à des projets territoriaux. Donc au-delà d'elle-même, elle mobilise d'autres et dans d'autres secteurs. Trois, elle sait travailler avec les pouvoirs publics. Elle innove avec les pouvoirs publics. Par exemple, elle permet à des jeunes, à des enfants, à des adolescents, par des dialogues structurés, d'échanger en direct avec des élu.es ; ce dialogue étant possible car elle prépare à la fois les élus et les jeunes à cet échange. Pour structurer du dialogue, il n'y a pas que les jeunes à préparer, il y a aussi les élus et plus largement les adultes. PROVOX en est une illustration.

Autre exemple, les fabriques d'initiatives citoyennes que nous avons travaillées avec l'État à la suite des attentats de novembre 2015. Elles nous ont permis deux choses ; d'une part de réaffirmer que l'éducation populaire est déjà un ensemble de fabriques d'initiatives citoyennes. D'autre part, de redire qu'animer ces fabriques d'initiatives citoyennes et donc des démarches d'éducation populaire nécessite de la reconnaissance publique et des fonds publics. Des fonds publics pour accompagner ce que nous faisons, mais aussi pour accompagner ce que nous sommes : des associations d'éducation populaire mobilisatrices de citoyens.

Pour finir, quatre défis pour l'éducation populaire. Il y en a sans doute cinq, peut-être dix,... en voici au moins quatre :

Le premier défi est de renforcer le tissu local. Nous avons des réseaux nationaux, des réseaux régionaux, des réseaux départementaux souvent forts. Aujourd'hui, il nous faut structurer différemment notre relation avec les associations locales. Aller chercher localement, celles qui ne sont pas fédérées, qui ne sont pas organisées, qui ne sont pas en réseaux, et rassembler ce tissu local d'éducation populaire afin de vertébrer encore plus fortement l'action de l'éducation populaire du local à l'international.

Deuxième défi, faire vivre des parcours d'éducation populaire dès l'enfance et tout au long de la vie. Les associations rencontrent des difficultés à accompagner les engagements sur le long terme, de permettre la conciliation de ces engagements avec les ruptures de la vie, ruptures positives ou négatives. Il y a des âges de la vie où il est plus difficile de prendre des engagements. Nous devons mieux prendre en compte ces ruptures pour permettre à tout le monde de vivre un parcours dans l'éducation populaire tout au long de la vie.

Troisième défi, celui de la visibilité. L'éducation populaire est partout et elle est tellement partout, qu'elle est parfois invisible. Et nous avons à faire valoir aujourd'hui et rendre visible : quelles sont nos pratiques ? Comment nous répondons aux grands enjeux politiques et sociétaux d'aujourd'hui ? Et puis, très concrètement aussi, comment nous contribuons à transformer les territoires, à transformer les conditions de vie des citoyens, à transformer les conditions de vie des jeunes ?

Enfin, le quatrième défi pour l'éducation populaire est celui de sortir de l'expérimentation permanente subie. Nous expérimentons beaucoup et c'est souvent bénéfique. Cependant des interlocuteurs nous demandent en permanence d'expérimenter et du nouveau : "c'est quoi la nouveauté que vous nous proposez ?". Et l'éducation populaire est de plus en plus mise en difficulté par ces injonctions à l'expérimentation permanente, à toujours changer ce qui est fait. Nous perdons des bénévoles, des dirigeants, des professionnels qui ne voient pas la continuité de leurs actions, la continuité de leur engagement. Ces injonctions sont souvent le fruit de politiques publiques, voire de dispositifs publics qui tombent sans concertation sur les territoires. Or, nous avons besoin de continuité des politiques publiques en matière éducative, culturelle, sociale, sportive, pour aussi engager l'ensemble de nos membres sur le long terme.

Jean-Claude RICHEZ

Merci Didier.

Didier JACQUEMAIN

Je prends la suite avec une position un peu particulière dans cette table ronde puisque je vais, ici, m'exprimer au nom des employeurs de l'éducation populaire. On n'a pas souvent entendu cette voix des employeurs. Je remercie beaucoup le FONJEP pour cette invitation à participer à cette démarche prospective, pour deux raisons. Je vais y revenir, mais avant, la tonicité de ce début, exposé, initiatives prises par le FONJEP, les nombreuses initiatives que Yann vient d'évoquer pour le Cnajep me font dire que se prépare une très bonne année pour l'éducation populaire. Donc bonne année à l'éducation populaire, bonne année à toutes et à tous.

Je disais deux raisons de remercier Patrick. Tout d'abord pour l'intérêt de cette démarche. Si elle interroge l'éducation populaire, elle vise aussi, me semble-t-il, à la valoriser, à démontrer sa contribution toujours très active, à la construction de réponses éducatives sociales, culturelles et citoyennes pertinentes. Mais aussi dans ces remerciements, et peut-être même et surtout, pour l'invitation qui est faite à Hexopée, l'Organisation Professionnelle de l'Éducation Populaire a participé tout au long de cette démarche, à ces travaux. Les historiens de l'éducation populaire corrigeront si besoin, mais je pense que c'est la première fois que l'éducation populaire, dans une démarche comme celle-ci, va être aussi regardée dans sa dimension d'organisation professionnelle, de syndicats d'employeurs représentants des entreprises associatives. Je pense que c'est important, puisque ces entreprises associatives sont les groupements humains, porteurs de valeurs, passeurs de projets, des organisations productrices d'emplois et d'une économie autonome. Alors comme c'est la première fois, j'ai pensé nécessaire de dire quelques mots sur Hexopée. Pour vous dire d'une certaine manière, d'où je parle. Hexopée, en réalité, c'est la réunion de six organisations professionnelles. C'est ce qui a conduit à ce début de nom

“Hexo”. Ces six organisations professionnelles ayant donné naissance à une grande organisation professionnelle multi représentative. Le “Opee”, vient de “Organisation Professionnelle”. Hexopée, c’est l’Organisation Professionnelle de l’Education Populaire, Culturelle et Environnementale, de la jeunesse, des loisirs, des sports, du tourisme social, du logement accompagné. C’est une organisation professionnelle attachée au développement durable et à l’inclusion sociale. Hexopée est créatrice de citoyenneté. C’est une organisation professionnelle représentative sur quatre branches professionnelles : la branche de l’animation, la branche du sport, celle du tourisme social et familial, celle du logement accompagné ou foyer de jeunes travailleurs pour le dire autrement. Quatre branches professionnelles, 36.000 entreprises, 350.000 salariés. Hexopée, c’est anciennement le CNEA, le “Conseil National des Employeurs d’Avenir”, après avoir été “Conseil National des Employeurs Associatifs”. Hexopée, ou plutôt ses parents, les six syndicats évoqués tout à l’heure, a vu le jour en 1984 à l’initiative des grands mouvements de l’éducation populaire de notre pays pour créer la convention collective de l’animation et ensuite, celle du sport. D’une certaine manière, en nous invitant ce soir, nous bouclons une boucle, commencée il y a presque 40 ans, mais il était important que l’organisation employeur soit aussi présente dans les échanges. Hexopée aujourd’hui, c’est 14.000 structures adhérentes et 100.000 salariés.

Je n’ai pas pu participer à la réunion de préparation et Antoine m’avait dit “surtout tu réponds aux questions”. J’ai remarqué que personne n’y avait répondu, donc du coup je vais m’autoriser à faire à peu près la même chose. Je vais d’ailleurs coller un peu à ce que Yann disait tout à l’heure puisque moi je souhaiterais affirmer. J’ai eu, dans mon passé, des responsabilités dans un mouvement d’éducation populaire. Depuis plus d’un siècle, les projets, les actions, les structures de l’éducation populaire ont proposé des réponses aux crises économiques, environnementales, sociales, voire morales, parce que d’initiatives citoyennes, elles sont parfaitement emprises avec leur temps, leur territoire et leur réalité, même si je partage qu’il y a peut-être des éléments à renforcer. D’ailleurs, j’ai envie de dire que la période que nous traversons, cette crise sanitaire, témoigne quotidiennement de la mobilisation que nos organisations ont su conduire. Les grandes mutations : la transition numérique, écologique, démographique, s’inscrivent au cœur des préoccupations dans cette double dimension des projets à développer en direction des usagers et des publics accueillis. En ce qui nous concerne, pour garantir le développement de ces projets, le développement des compétences des salariés de nos structures est nécessaire. S’il est une constante dans l’histoire de l’éducation populaire qui donne une capacité à se projeter dans une évolution que nous avons citée, c’est l’expérience de l’expérimentation. Alors j’ai compris que Yann voulait qu’on arrête un peu. Disons qu’on n’arrête pas de nous soumettre à l’expérimentation, mais que nous continuons à expérimenter. Puisque c’est cette expérimentation qui, quelques fois, permet de construire les politiques publiques qui vont être développées, le meilleur exemple en lien à notre raison d’être, d’organisation professionnelle, c’est finalement celui de la professionnalisation. Avant qu’on soit reconnu des métiers, des statuts, des qualifications à l’éducation populaire par les pouvoirs publics, les mouvements ont mis en place ces formations, des formes d’emplois et ont créé des qualifications. Ils ont pris en charge la formation de leurs bénévoles puis celles de leurs salariés. Dans cette position d’ailleurs, d’employeurs et leurs rapports aux salariés et à leur organisation représentative, sans rentrer dans la technique d’une organisation employeur, je veux aussi éclairer la deuxième question qui a été posée en évoquant deux objets.

Un avenant, c’est un peu technique. Le 182, qui a été signé au sein de la branche de l’animation, est un avenant relatif aux classifications rémunérations. J’ai été sollicité sur la problématique du travail tout à l’heure par Simon... Il inscrit la nécessité de développer un certain nombre d’outils au sein de cette branche afin qu’il y ait une meilleure maîtrise professionnelle du salarié au service du développement de ses compétences et du développement du plan de compétences de l’entreprise. Les principes et les

valeurs de l'éducation populaire sont en acte, d'une certaine manière, dans le management des moyens humains, des entreprises associatives que je représente ici, entreprises associatives de l'éducation populaire.

Le second objet concerne l'initiative qui a été prise au sein de la branche de l'animation, également portée par les organisations de salariés, notamment l'INSA et Hexopée. Conduire une étude auprès des usagers des salariés sur leurs ressentis de l'éducation populaire, leurs expériences bonnes ou mauvaises, leurs perspectives pour l'éducation populaire à 10 ans. Je disais tout à l'heure que l'éducation populaire se portait bien en ce début d'année. Cela se voit par la multiplicité des initiatives qui sont prises pour construire ces perspectives. Je veux souligner par ailleurs, que c'est une démarche qui est construite entre notre organisation professionnelle et les organisations de salariés. Alors je m'exprime ici, vous l'avez compris, avec une casquette un peu particulière, la casquette des entreprises, des employeurs, de l'éducation populaire.

Nous l'avons ancré dans un manifeste lors de notre dernier congrès, en 2018. Pour nous, l'état des enjeux essentiels, ou la question centrale qui doit nous animer, c'est celle de l'élévation de la pratique de la citoyenneté sous toutes ses formes. Nous revendiquons d'être des entreprises à but de citoyenneté. C'est une approche, je viens de le dire, c'est une problématique que nous avons positionnée durant notre manifeste lors de notre dernier congrès. C'est une approche où la démocratie sociale au sein de nos entreprises associatives est pensée en cohérence avec un engagement dans la cité. Et c'est sur cette approche que je centrerai la fin de mon propos, en disant que nos structures se saisissent de deux situations humaines. Le travail, Simon le disait tout à l'heure, mais également la citoyenneté puisque nous sommes des structures de l'éducation populaire. Nos gouvernances adoptent des principes démocratiques de fonctionnement pour conduire des projets qui ont comme point focal, l'émancipation, la formation, l'aventure humaine, et comme enjeu, l'appartenance de chacun à la société.

Nos ressources s'appuient sur la mobilisation des compétences de femmes et d'hommes, qui sont destinataires de la répartition des richesses qui vont être produites par l'action développée. Répartition des richesses directement pour les salariés, indirectement et au bénéfice du projet, pour ce qui est des adhérents ou des sociétaires. On voit bien que la cohérence de nos structures se dessine et se caractérise par la primordialité du facteur. C'est pourquoi, nous soutenons, du point de vue employeur, que nous sommes un tout indissociable et que nos modalités d'actions ne doivent pas dissoner avec notre conception philosophique de la citoyenneté. Nous ne formulons donc pas le dialogue social comme une obligation légale, mais comme une condition sine qua non du progrès de nos organisations, de leurs salariés et de leurs membres. Il nous revient donc de nous imprégner des suggestions complexes de toutes ces parties pour donner corps à notre envie de justice sociale. De modeler les conditions d'une mise au travail qui soit viable, équitable et épanouissante. Pour ce faire, la démocratie sociale de l'échelon national au plus local est la base de notre engagement vis-à-vis des salariés qui œuvrent au déploiement quotidien de nos objectifs. Conscients par ailleurs que notre vrai défi est de faire vivre cette volonté démocratique. Nous pensons qu'il est fondamental de favoriser la mobilisation des salariés et de leur organisation structurée. C'est dans ce sens que nous conduisons un certain nombre d'études avec des organisations de salariés. Il y a lieu de penser que de nouvelles pratiques syndicales muent par le souci commun de la réussite de l'entreprise, certes, mais également par l'amélioration significative des leviers, l'anticipation des évolutions sociales, le développement économique, l'évolution de l'emploi et la sécurisation de celui-ci. Notre implication sociale se fonde de la sorte sur notre conception d'une citoyenneté indivisible. Une citoyenneté au travail, qui se conçoit par des modes partagés d'expressions et de représentations, mais une forme d'appétence également, à la citoyenneté par le travail quand nous espérons que les salariés aspirent et adhèrent à l'objet militant

de nos structures. En définissant une sphère sociale emprise étroite avec la dimension personnelle des individus, nous souhaitons créer la possibilité d'un épanouissement citoyen dans le cas plus large de la vie en société. C'est inspiré par une identique considération à l'endroit de tous, par la formation professionnelle tout au long de la vie, par la prise en compte de tous les temps de la personne, par une intransigeance au regard de l'égalité professionnelle et de l'égalité de traitement que nous agissons. Pour conclure, garantissons que la démarche prospective engagée à ce jour, permet de faire reconnaître l'éducation populaire comme un acteur économique indispensable dans cette période de profonde transformation.

Jean-Claude RICHEZ

Merci. On passe à la suite.

Patrick CHENU

Je vais tenter de répondre aux questions posées. Si on parle de l'éducation populaire, elle a forcément fait l'objet de définitions et de normes notamment par les pouvoirs publics qui ont permis l'obtention d'agrément, de subventions, voire de données publiques sur les associations. Elle est aussi forcément très largement définie par les acteurs eux-mêmes. On remarque que ces dernières années, un très grand nombre d'organisations spontanées revendiquent ce terme pour des opérations extrêmement variées, aussi bien pour des rassemblements autour d'une cause politique, des ateliers hors des murs, des médias d'hyper proximité, des luttes très localisées, voire des mouvements de protestation d'ampleur comme les Gilets Jaunes. Si toutes ces dynamiques ne sont pas forcément instituées, je crois que nous vivons une époque où les Français veulent réinvestir leur identité citoyenne. Cependant, peut-être qu'au lieu de l'illustrer par des voies plus classiques, le vote, la création d'associations, ils inventent et innovent en la matière et souvent de façon souple et simple. Ce que tu évoquais tout à l'heure, c'est que cela est rendu beaucoup plus facile par les nouvelles technologies et la facilité à communiquer. L'utilisation des réseaux sociaux facilite ce type de mobilisation et cet usage de l'éducation populaire. Ces technologies ne sont pas nécessairement les ennemies de l'éducation populaire, en tout cas c'est un débat que l'on devrait avoir. De même, l'institutionnalisation de ces dynamiques citoyennes peut aussi avoir des avantages comme des inconvénients. En tout cas, cette question ne cesse d'être débattue au sein de ces groupes et collectifs qui se constituent et c'est la preuve de son importance. Dans tous les cas, l'investissement citoyen crée de l'éducation populaire et vice-versa, l'éducation populaire crée de l'investissement citoyen. Les deux sont indissociables. Je pense que c'est une des raisons pour laquelle on peut être relativement optimiste sur l'avenir de l'éducation populaire. Effectivement, on parlait tout à l'heure des initiatives qui sont prises en ce moment, mais aussi des nombreuses mobilisations qui existent aujourd'hui. Il est clair que pour le FONJEP, tout ce qui contribuera à redonner aux associations et à l'éducation populaire une place de premier plan dans les réponses à venir, sera salué, soutenu et nous ne cesserons d'inventer des formes qui permettent ce soutien.

Je pense que les grands mouvements historiques de l'éducation populaire créent aussi de nouvelles formes. Yann l'évoquait, ils sont en veille permanente et tâchent de diffuser de nouveaux outils et des espaces adaptés aux nouvelles tendances de la société, notamment celles issues de la jeunesse. Pour cela, ils s'appuient sur leur longue expérience. Finalement, on peut dire que l'innovation est partagée. C'est la raison pour laquelle le FONJEP tient tant à réunir ces différents partenaires et à faire émerger des constats et des problématiques d'ensemble. Celles-ci concernent aussi bien les petites que les grandes associations et notre rôle en tant que FONJEP est de refléter la pluralité et la diversité du monde associatif.

Entre parenthèses, le FONJEP, en tant qu'organisme de cogestion qui a été créé en 1964, est l'une des dernières créations de ce type qui existe encore. Il peut souvent être vu comme un dinosaure, plutôt adapté aux grandes structures, mais quand on regarde dans le détail, le FONJEP redistribue des financements de postes à beaucoup d'associations non fédérées. En 2021, 1489 associations ont bénéficié des fonds du FONJEP. Cela représente 30 % de l'ensemble. Si on essaye de lier nos héritages et la réponse aux mutations, comment peut-on féconder ces expériences et ces pratiques, en dedans et en dehors des mouvements ? L'histoire et l'héritage de l'éducation populaire sont pour nous, à la fois une force et un atout considérables. Depuis plus de 20 ans, nous avons la chance d'avoir de nombreux chercheurs qui s'emparent de ces questions. A la fois d'un point de vue historique, mais aussi sociologique, politique, économique. Ces dernières disciplines ne peuvent faire l'économie de l'histoire. Pourtant, l'histoire des associations de l'éducation populaire n'est pas si connue que cela et notamment par les associations elles-mêmes. C'est notre rôle avec le Pajep, le Pôle des Archives de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, et l'Adajep, l'Association des Déposants des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire, d'offrir ces connaissances au plus grand nombre à travers les archives des mouvements et les manifestations scientifiques organisées. L'objet est effectivement de faire dialoguer entre elles, les générations militantes d'aujourd'hui avec celles d'hier et les chercheurs.

Permettez-moi une petite minute de « réclame ». Je parle de l'opération que nous organisons, les 30 et 31 mars prochains sur l'animation nature et l'éducation à l'environnement, qui se fera à la Halle Pajol. Ce sera un très beau rendez-vous.

Si l'éducation populaire est à la mode, elle a aussi des racines très anciennes. Se replonger dans ces classiques ou ces traces, qui peuvent être glorieuses ou banales, n'est jamais une perte de temps. Quelques exemples : quand le Cnajep est créé ici même, en pleine crise de mai 68, il rédige une déclaration qui n'a pas pris une ride. Quand est née la République des jeunes qui deviendra ensuite la fédération des MJC en 1944, elle dresse une vision de la société dont on peut encore s'inspirer. Qui se souvient encore de Copainville ? Le premier village de jeunes travailleurs, co-fondé avec l'ex-Union des Foyers de Jeunes Travailleurs, aujourd'hui devenu UNHAJ, Union National pour l'Habitat des Jeunes. Oui, je crois que l'histoire de l'association de jeunesse et d'éducation populaire, regorge de surprises, de références et d'enseignements qu'il est bon de rappeler régulièrement. Je vous renvoie pour cela vers le guide des sources patiemment entretenues par le Pajep, qui en ce sens, est l'outil le plus à même d'orienter les curiosités.

Au-delà des thématiques définies lors de notre cycle de rencontre, je crois que les assises de l'animation, qui étaient récemment lancées sous le patronage de la secrétaire d'Etat à la Jeunesse et l'Engagement, ont montré que la question de l'attractivité de nos métiers et des métiers d'animation est centrale. Depuis presque 60 ans, le FONJEP n'a cessé d'y réfléchir, voire d'y contribuer. Si on doit faire une petite fouille dans nos archives, on ne compte pas moins de 11 commissions, 10 enquêtes et 1 colloque sur cette enquête depuis 1964. Comprendons bien que ces questions-là, ce sont des problématiques extrêmement anciennes. Tu l'évoquais tout à l'heure Didier, la question des nouveaux rapports entre salariés et bénévoles est aussi importante. C'est la nature même de nos associations. J'y ajouterai aussi l'éruption, depuis une dizaine d'années, du volontariat. C'est une chose assez récente dans notre pays. Le temps partiel subi, les rapports de cogestion, les modèles socio-économiques, la demande sociale dans les territoires, les questions de coopération et de développement, la sauvegarde de la mémoire sont les autres grandes thématiques qui ont jalonné la vie du FONJEP et qui demeurent toujours actuelles.

Si aujourd'hui, nous devons ensemble continuer de travailler et de régler toutes ces questions, je pense que l'un des atouts du FONJEP est d'être un lieu précieux où peut se développer la confiance entre les partenaires. C'est la confiance entre l'Etat, les collectivités territoriales et les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Je pense que seule cette confiance nous permet de réfléchir et de bâtir ensemble l'éducation populaire de demain. Je crois que cette soirée nous en apporte la preuve et je vous en remercie.

Jean-Claude RICHEZ

Merci beaucoup Patrick. La parole est maintenant à Olivier, chercheur, spécialiste de l'économie de l'histoire de l'économie sociale et solidaire, et également de l'enseignement coopératif. Il travaille à l'INSPE, Institut supérieur du professorat et de l'éducation de Créteil.

Olivier CHAIBI

Bonjour. Merci à vous pour cette invitation et pour l'organisation de cette table ronde. Merci au public en présentiel ou à distance pour son attention.

Je dois avouer que je trouve cocasse la situation et le format de cette intervention. Je me trouve ici dans une posture plus professorale et académique devant des actrices et acteurs de l'éducation populaire, que je ne le suis dans mon cadre professionnel, à savoir la formation des enseignants. En effet, je sensibilise ces derniers à des pratiques pédagogiques, que l'on trouve davantage dans l'éducation populaire, dans la tradition séculaire de l'école nouvelle, la formation professionnelle, l'animation socioculturelle et plus globalement, de nombreuses structures que l'on peut rattacher à l'ESS, l'économie sociale et solidaire. Le distanciel joue pour beaucoup dans un retour au cours magistral où l'on a probablement deux ou trois personnes qui suivent et les autres qui peuvent faire autre chose. Cela pose le problème soulevé précédemment, même quand on utilise des capsules, de la classe inversée ou de toutes ces modalités numériques à travers lesquelles il n'y a souvent qu'une minorité de personnes qui participent. Ceux qui ont envie de s'instruire vont pouvoir s'instruire, mais on va avoir plus de mal à intégrer les personnes plus ou moins passives dans le public.

Je reviens un peu à mon propos. Si j'oscille entre ces différents secteurs : animation socio-culturelle, école nouvelle, formation professionnelle ; c'est essentiellement, car je m'intéresse aux éducations à la citoyenneté, à la coopération et à la solidarité dans le cadre de l'éducation nationale. Je me situe donc en marge ou en travers de l'éducation populaire dont je me garderai bien d'essayer de donner une définition. Plusieurs l'ont fait avant moi. Jean-Claude RICHEZ a d'ailleurs montré comment sa définition et son ancrage historique avaient un enjeu politique fort. Surtout entre les années 1950 et 1980, de Benito Caceres à Geneviève Pujol, en passant par les travaux de Jean-Marie Mignon ou d'Antoine Léon. Si le peuple, surtout en France, est introuvable comme le suggérait un historien nommé Pierre Rosanvallon, à fortiori, l'épithète populaire est encore plus insaisissable et donc encore plus sujette à polémique. L'étymologie d'éducation, qui rappelle l'idée de guider, conduire, permet d'avoir un consensus sur une définition d'éduquer, comme élever quelqu'un en lui apprenant des choses et en développant ses compétences. Cela ne nous dit cependant pas vers quoi et pourquoi on élève l'individu. Il y a toujours une finalité éducative qui est évidemment au cœur des débats politiques à toutes les échelles. En France, il est difficile d'aborder des questions éducatives sans se positionner par rapport à l'éducation nationale, en raison de la place centrale qu'elle occupe dans le temps et les domaines éducatifs. L'éducation populaire, la formation professionnelle ou l'animation socioculturelle, se situent et se positionnent nécessairement par rapport à l'école, que ce soit l'institution, ses lieux, son calendrier, son public, ses actrices et acteurs. Le développement de l'éducation populaire est corrélé à celui de l'éducation nationale, nommée instruction publique avant 1932. De la Révolution française aux

lois Ferry, le développement des premières formes d'associations ou de mouvements d'éducation populaire, sont liés à la volonté d'instruire le peuple et garantir, à un public le plus large possible, l'accès à l'instruction. A partir du moment où l'école et l'instruction sont devenues accessibles à toutes et tous, les mouvements de ce que l'on nommera l'éducation populaire, sont devenus nombreux à se positionner par rapport à l'école publique. Que ce soit pour contrer son influence, comme en témoignent les mouvements cléricaux, ou à l'opposé les mouvements de tendances socialistes, puis anarcho-syndicalistes ; la défendre et renforcer son œuvre, comme en témoigne la Ligue de l'enseignement ; ou encore la compléter sur le temps périscolaire comme le montreront de nombreuses œuvres chrétiennes ou laïques qui peuvent être plus ou moins favorables à l'école publique et laïque de la troisième République. On retrouve encore aujourd'hui ces tendances dans l'éducation populaire, tant dans les pratiques que dans les discours, entre volonté de compléter l'école, la transformer ou la contrecarrer. Une majorité d'associations sont contraintes d'intervenir sur le temps dit périscolaire. Seule une minorité peuvent accéder à l'école sur le temps scolaire, comme l'UNSS, l'USEP, les associations de sports scolaires, les associations de prévention, d'éducation à la santé, à la citoyenneté, etc. Et seules quelques associations se posent en alternative à l'éducation nationale en cherchant à créer une autre école. Pour la plupart, il s'agit d'associations pouvant se rapprocher des écoles hors contrat, dont seule une minorité se réfère d'ailleurs à l'éducation populaire. Sylvain Wagon a construit une galaxie des pédagogies alternatives dans laquelle il classe ces mouvements.

La table ronde oscille entre le constat d'une crise de l'éducation populaire et celui de sa diversité. Quand on avait préparé cette réunion, on avait parlé d'engagements, d'émiettement, de concurrences entre ses acteurs et mouvements. Je rejoins bien évidemment la plupart des analyses déjà émises durant cette table ronde. J'ajouterai à présent quelques problématiques plus ou moins liées à l'éducation nationale. Et au-delà des divergences et conflits entre les théories et le mouvement d'éducation et d'éducation populaire, je vais chercher plutôt à montrer les transferts entre les mouvements sur le plan des pratiques et voir en quoi les conflits et divergences peuvent, parfois, être utiles et constructifs.

Je vais aller très rapidement sur la crise du recrutement et de la vocation qui touche l'éducation populaire et l'éducation nationale. Pour aller à l'essentiel, vous savez qu'aujourd'hui l'éducation nationale a du mal à recruter des enseignants dans plusieurs disciplines, sur plusieurs départements. Ce n'est pas surprenant avec des salaires de profs à 1.500 euros. Donc vous vous doutez bien que les 1.000 euros d'un SMIC dans l'animation socioculturelle, ça suscite encore moins des vocations. Les salaires du bénévolat indemnisé dans l'animation pour une colonie, c'est quelque chose qui pose un grand problème...

Historiquement, les enseignants, surtout les instituteurs, ont été encouragés à s'engager dans les œuvres laïques. D'abord pour concurrencer les influences des patronages et œuvres religieuses, puis par choix idéologique durant une grande partie du XXème siècle. Les travaux de l'historien Laurent Besse le montrent notamment. Au niveau de l'économie sociale, au début du XXème siècle, Compère-Morel, à l'origine de l'encyclopédie socialiste, parlait d'un triangle de l'ES avec à ses trois sommets, le parti, le syndicat, la coopérative. Autour de ce triangle, on a vu se greffer dans les décennies qui ont suivi, de nombreuses associations d'éducation populaire. Et généralement, l'instituteur, en plus d'être encarté, coopérateur, mutualiste pouvait aussi être encadrant de colonies de vacances, moniteur sportif, etc. Ce modèle balbutiant à la Belle époque prend son envol dans l'entre-deux-guerres et connaît son apogée des années 50 aux années 80 avant d'arriver à la situation actuelle. Quand je fais le sondage auprès de personnes qui viennent de passer le concours d'enseignant, que je leur demande "Qu'est-ce que l'éducation populaire ?", "Qu'est-ce que l'économie sociale ?", "Est-ce que vous avez déjà été animateur ?", je constate que beaucoup ne savent pas et seulement une infime minorité est passée par l'éduc pop ou l'ESS. Alors je ne vais pas revenir sur les crises politiques, économiques, etc. Le problème du niveau

de vie, qui va forcément créer une crise du bénévolat, de l'engagement, la spécification et qualification des métiers, quand il faut un master pour devenir enseignant alors qu'il y a encore quelques décennies, il fallait un niveau bac pour devenir enseignant et commencer la formation. Maintenant, il faut un master pour être cadre de l'économie sociale et solidaire, un master pour être cadre de l'éducation populaire... J'exagère un peu, mais vous voyez que forcément ces spécialisations conduisent à faire que ces secteurs se spécialisent et divergent.

Deuxième aspect, la concurrence au sein des mouvements de l'éducation populaire. On est passé d'une concurrence idéologique, la lutte entre les cléricaux et les anticléricaux, entre les associations de tendances socialistes, communistes, anarchistes, etc., à une lutte aujourd'hui sur le plan économique. A chaque fois qu'une mairie va passer un appel d'offres, un appel à projets, des associations vont être en concurrence là-dessus. Et cette concurrence va même mettre en concurrence les enseignants avec l'animation socioculturelle. J'ai encore eu un témoignage récent d'une animatrice qui veut devenir enseignante et qui me raconte son témoignage assez marquant de sa première expérience d'animation socioculturelle dans une école, où les professeurs lui ont dit "Avant, nous faisons l'étude et la cantine. Cela s'inscrivait dans un projet pédagogique et cela nous faisait des heures supplémentaires. Maintenant, la mairie a décidé de passer ça à l'éducation populaire". Vous voyez comment le fossé dans ce genre de situation se creuse et s'accroît entre l'éducation nationale et l'éducation populaire.

Pour finir sur une touche plus positive, ce qui est intéressant, c'est de voir l'importance des transferts des pratiques. Il y a quelques historiens qui s'y intéressent un petit peu, comme le montrent les travaux de Laurent *Guturiez*, ou de Hugues Lenoir en sciences de l'éducation. Il y a eu une thèse qui a été faite par un doctorant de Grenoble, Léo Venin, qui s'intéresse justement à la perfusion, au mouvement des pratiques que l'on va retrouver dans différents mouvements. Ça rejoint d'ailleurs l'hypothèse déjà émise chez Geneviève Pujol, qui parlait du mimétisme entre mouvements ouvriers et mouvements cléricaux, les deux cherchant à se mettre à l'origine de l'éducation populaire et finalement conscientes des pratiques de l'une et de l'autre. Ce qui est intéressant, c'est qu'il y a toujours eu au sein de l'éducation nationale, une influence de l'école nouvelle, ces mouvements de pédagogie Freinet, montessorienne, pédagogie active qui ont émergé dans l'entre-deux-guerres. Et qui viennent parfois de l'éducation populaire, qui sont en lien avec l'éducation populaire et qui jouent un rôle important dans les transferts de pratiques pédagogiques.

Plus récemment, on voit l'influence des pédagogies américaines. Ça peut être aussi bien la communication non violente de Marshall Rosenberg, ça peut être le théâtre de l'opprimé, ça peut être la pédagogie de Paolo Freire, évidemment toutes les études sur le genre auxquels on a fait référence, et toutes les études intersectionnelles avec notamment le problème des questions d'être immigré, d'être racisé, de subir le racisme, y compris même dans des associations et de prendre la parole. Toutes ces problématiques sont en train d'apparaître dans la recherche, d'être empruntées aussi dans l'éducation populaire et je pense qu'il faut être vigilant parce qu'à la fois ce sont des débats très intéressants, mais des débats qui peuvent être très crispés et très compliqués. Mais ce sont des exemples de liens entre pratiques de l'éducation populaire et pratiques de l'éducation nationale.

Pour essayer de conclure, pour rebondir sur les différentes questions et revenir là-dessus, je vais essayer d'être positif et d'inverser un petit peu le regard. Est-ce que la dynamique concurrentielle fait autant de mal au secteur éducatif au sens large ? Est-ce que cette dynamique concurrentielle est propice à l'innovation et au foisonnement ? Il s'agit ici d'un paradigme assez libéral. On a tous notre avis là-dessus, mais ça mériterait d'être interrogé. Est-ce qu'il n'y a pas plus de points communs que de divergences finalement ? Alors, il y a des nostalgiques de la vieille époque à la Don Camillo, où il y avait d'un côté le patronage avec le prêtre, de l'autre côté le patronage laïque. Aujourd'hui finalement, est-ce que les

conflits ne sont pas moindres qu'à cette époque ? Est-ce que le vivre ensemble, la fraternité ne fait pas plus lien, que les éléments de divergences ? Autre élément, la question de la valorisation des pratiques émancipatrices. J'ai évoqué un certain nombre de pratiques comme celles de pédagogie coopérative ou pédagogie active. Qu'est-ce qu'on en fait au final ? Ces outils peuvent permettre de s'émanciper, mais ils peuvent être aussi instrumentalisés à des fins très précises. Je pense à la communication non violente utilisée majoritairement aujourd'hui dans les entreprises pour fluidifier le management. Quand on sait que la communication non violente, c'était pour s'émanciper de son conditionnement socioculturel, on voit qu'il y a des déviances. Les pédagogies coopératives marchent très bien dans les écoles de commerce, d'ingénieurs, etc. Pourquoi on ne les propose pas davantage aux gamins des classes populaires ? On peut se poser des questions.

Pour finir, la question du salariat est centrale. Pendant longtemps, des courants d'éducation populaire, d'économie sociale, ont prôné l'abolition du salariat et de dépasser le salariat. Que l'on soit dans l'association internationale des travailleurs, que l'on soit dans les bourses du travail, que l'on soit dans le mouvement autogestionnaire de l'après mai 68 jusqu'au début des années 80. Il y avait l'ambition qu'à travers l'économie sociale, à travers l'éducation populaire, on abolirait le salariat. Et c'est surprenant de voir qu'aujourd'hui la question du bénévolat, du salariat, des liens entre employeur et salariés de l'économie sociale et l'éducation populaire, est devenue comme une évidence, alors qu'elle ne l'était pas il y a encore trois décennies, du moins pas pour tout le monde.

Pour finir, puisque l'on parle de crises à différents niveaux, je vais finir sur un souvenir. Celui d'Éric *Lecerf*, un professeur d'économie, ici même, dans cette salle, alors que j'étais étudiant à l'époque. Il avait écrit un livre en inversant un paradigme : "on dit toujours que le syndicalisme voit ses effectifs diminuer parce qu'il y a la crise". En gros la crise économique expliquerait la crise du syndicalisme. Mais lui, il posait la question : "Est-ce qu'on ne devrait pas voir les choses autrement ?", ne serait-ce pas plutôt la crise du syndicalisme qui expliquerait la crise économique ? Et pour faire un parallèle avec les problématiques que peut rencontrer l'éducation populaire, est-ce que ce ne serait pas plutôt les crises de l'éducation populaire qui pourraient expliquer les crises du système politique ? Et là, ça en appelle à revenir sur un projet très global d'éducation populaire, d'économie sociale et solidaire, de revenir sur "Qu'est-ce que le salariat ?", "Qu'est-ce que le travail ?" et "Comment est-ce qu'on le transforme collectivement ?".

Jean-Claude RICHEZ

Merci beaucoup, il m'appartient, non pas de conclure, mais de faire une synthèse, ce n'est pas évident.

De nombreuses questions ont été posées qui nécessitent qu'on pousse la discussion. Je ne les aborderai pas toutes faute de temps. C'est par exemple le cas de celle de l'expérimentation comme mode de financement d'actions dans le champ de l'éducation populaire. Pourtant si l'on expérimente c'est pour quand celle-ci est concluante la généraliser et la pérenniser, question qui n'est jamais abordée... cela nécessite naturellement que l'on mobilise des financements plus larges pour généraliser et pérenniser ces actions. A travers la multiplication des expérimentations s'impose en fait la précarité pour l'innovation et de ses financements. C'est un financement de l'éducation populaire en trompe-l'œil qui fragilise les organisations et les acteurs de l'éducation populaire.

Donc six points pour une synthèse :

Premier point, ça fâchera peut-être certains, mais c'est l'absence de femmes à cette tribune. Je pense que c'est quand même, un vrai problème, une vraie question. L'éducation populaire serait-elle un peuple sans femmes ! ou au moins sans femmes pour les représenter ! Certes un certain nombre de raisons ont été avancées. On a notamment rappelé que le Mouvement associatif était présidé par une femme, mais ça ne règle pas le problème. Il y a certes quelques exceptions. Ça reflète la place marginale

réservée aux femmes dans les positions de responsabilités dans le champ de l'éducation populaire. Et encore, si on regarde les grandes fédérations où il y a des femmes aux postes de dirigeants, c'est dans des associations comme le "planning familial". Le champ de responsabilité ouvert aux femmes reste très largement genré, reflet de la permanence d'une certaine domination patriarcale. Nous pourrions ajouter "pas de femmes", mais pas beaucoup plus de jeunes à cette tribune ou encore de figures nées de l'immigration qui pourtant constituent une part importante de nombre de nos structures et de nos bénéficiaires. Il manque un peu de couleurs.

De même, dans un autre ordre d'idée, on peut considérer que les difficultés techniques qui ont perturbé le cours de nos travaux ne sont pas anodines. Elles mettent en évidence, non seulement notre non-maitrise partagée de la culture numérique. Si nous étions vraiment tous inscrits, totalement, dans cette culture numérique, nous aurions trouvé, à travers le collectif que nous constituons, une solution aux problèmes auxquels nous nous trouvions confrontés. Parce que ça ne fait pas partie de notre culture, que nous n'en sommes pas natifs. Cette situation introduit des décalages importants entre nos pratiques au quotidien et les transformations de nos sociétés.

Deuxième point. A cette tribune est représentés l'institution éducation populaire dans tout ce qu'elle a de plus institué à travers les quatre groupements qui sont là, mais quid de ceux qui s'associent mais ne se retrouvent pas dans les fédérations, voire de ceux qui s'associent autour de pratiques d'éducation populaire sans s'en réclamer. J'ai trouvé tout à fait intéressant de ce point de vue, et je ne connaissais pas du tout le chiffre, que le FONJEP accorde une partie des crédits dont il dispose, à la hauteur de 30 %, à des associations non fédérées. C'est un montant important par rapport aux fonds dont dispose le FONJEP et fait sens. C'est, je pense un enjeu central aujourd'hui : si l'éducation populaire veut survivre, maintenir ses positions, se développer, il est absolument indispensable qu'elle soit en capacité de générer des alliances avec ces nouveaux acteurs, ce que certains appellent « les entrants de l'éducation populaire ». Ceci nous amène à réinterroger la façon dont nous travaillons ces alliances, partenariats au niveau national, mais aussi au niveau des territoires. Avec ces acteurs, évoqués en passant au cours de ces échanges et en particulier ceux émergeant dans le champ artistique, le numérique, les combats imposés par l'urgence climatique.

Se sont multipliées dans le champ artistique de nouvelles modalités d'intervention politique se réclamant de l'éducation populaire avec les « conférences gesticulées » sur le modèle élaboré par Franck Lepage qui renouvellent et élargissent notre répertoire d'actions dans le prolongement du théâtre de l'opprimé. Des coopératives d'artistes se créent un peu partout, au plus près des habitants, à l'interface de la création artistique, de l'action sociale et politique, ce sont autant de groupements qui mettent en œuvre un véritable travail d'éducation populaire dans un cadre collectif. Elles contribuent à familiariser ceux qui sont les plus éloignés des problématiques de créations artistiques mais aussi à valoriser et contribuer à faire reconnaître des pratiques populaires comme artistiques. Elles viennent compléter le travail de longue date engagé dans nombre de quartiers populaires, et pas seulement.

De même dans le champ du numérique se sont développées de nombreuses initiatives se plaçant dans des logiques d'éducation populaire. Au local ont émergé des espaces d'un type nouveau – tiers-lieux, fab-labs, etc – qui en participent pleinement, des réseaux se sont constitués autour d'une éducation populaire intégrant la nouvelle donne numérique sous tous ses aspects comme Framasoft, D-clics numériques, Educopnum. Nombre d'acteurs de l'éducation populaire instituée montrent la voie en investissant le champ, en engageant un dialogue fécond et des actions avec des acteurs de la culture numérique, « geeks », « maker », militants de du logiciel libre. Soulignons ici le travail exemplaire engagé par un réseau national comme les CEMEA.

De même se sont formés des collectifs politiques, des collectifs militants, se réclamant d'une éducation populaire politique autour notamment des « conférences gesticulées » déjà citées mais aussi au sein du mouvement des universités populaires avec la création d' « universités populaires de transformation sociale » ou encore au cours des grandes mobilisations étudiantes, « nuit debout » notamment. On pourrait dire, par exemple, que ceux qui ont promu la « primaire populaire » dans le cadre de la récente élection présidentielle, indépendamment de toutes ces polémiques, peuvent relever d'une logique d'éducation populaire : un collectif de citoyen dit « ça ne peut pas durer comme ça », « On ne peut pas laisser la maîtrise aux élus et aux partis », « on se réapproprie la possibilité de décider de ce qui nous semble le plus opportun pour faire vivre la gauche et la démocratie ». Nous devons également, toujours dans le même ordre d'idée évoquer certaines dynamiques impulsées par des gilets jaunes.

Les nouveaux collectifs qui travaillent autour de l'environnement, de l'urgence climatique sont aussi extrêmement importants. Ce sont d'abord de grandes mobilisations des jeunes, portées par des collectifs de jeunes, elles représentent l'avenir parce qu'elles sont le fait de jeunes mais aussi imposent à l'agenda politique une question cruciale et incontournable quant à l'avenir de notre planète.

Toutes ces dynamiques nouvelles doivent être mises à l'agenda politique de l'éducation populaire. Si nous ne donnons pas de réponses à ces interpellations, c'est au risque de fragiliser l'éducation populaire. Aujourd'hui, qu'est-ce qui fait que l'éducation populaire est une force ? C'est une institution, c'est une des plus grosses institutions représentant la société civile si souvent convoquée mais rarement prise en compte par ceux qui nous gouvernent. Cependant, si l'éducation populaire ne se nourrit pas de ce qui est porté de nouveau dans le cadre de la société civile c'est au risque d'hypothéquer gravement son projet, de faciliter son instrumentalisation en même temps qu'en matière de financement, on a basculé de logiques de conventionnement à des logiques de marché fragilisant les modèles économiques de l'éducation populaire.

Troisième point. Je voudrais revenir à la question « Syndicat. Est représenté « syndicat d'employeur ». Je pense que c'est une avancée conséquente qu'il y ait eu un regroupement des employeurs de l'éducation populaire dans une structure Hexopée, c'est absolument fondamental. Cependant, on devrait aussi avoir, à cette tribune, au même titre une « représentation des salariés ». « Professionnalisation », tout le monde est d'accord pour dire qu'aujourd'hui les professionnels jouent un rôle de plus en plus important et ont des responsabilités de plus en plus grandes, nous devrions leur faire place dans nos débats et dans nos échanges. Par exemple, pour moi, il est tout à fait scandaleux qu'on ait des assises de l'animation, en l'absence de représentants des syndicats des salariés.

Didier JACQUEMAIN

Je réagissais par rapport aux assises de l'animation, mais je te renvoie mon propos de tout à l'heure où je disais que l'organisation professionnelle que je représente ici, initie des démarches de travail, notamment sur l'éducation populaire avec des organisations représentatives des salariés.

Jean-Claude RICHEZ

Je parle des initiatives de l'État. Quand l'État convoque des assises, qu'on le veuille ou non, les salariés sont considérés comme à part. C'est que l'on considère que ce ne sont pas des acteurs importants. Ici surgit une deuxième difficulté très bien pointée par Olivier, c'est la question de la nature du salariat dans l'éducation populaire. Est-ce qu'un salarié d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire se place exactement dans la même logique qu'un salarié d'une entreprise. Est-ce que c'est exactement le même statut ? Alors là je l'avais préparé parce que je l'aime bien, c'est une citation d'André Gorz, de 1997, donc peu de temps avant sa mort, reprise dans son texte « Le tiers secteur au-delà de la société salariale ». Il écrivait « Le tiers secteur doit être un secteur à part, et donc potentiellement, l'espace dans

lequel le désir d'expérimentation et d'auto-activité doit pouvoir s'épanouir. Il a vocation de permettre à tous de sortir temporairement ou durablement du travail et de la société de travail, vers des activités alternatives de leur choix ou de mener celles-ci de pair avec un travail à temps réduit". C'est de ce modèle, que se réclame aujourd'hui un certain nombre d'acteurs d'éducation populaire qui ne se reconnaissent pas dans l'éducation populaire instituée. Ces mouvements fonctionnent sur ce modèle alternatif et déplacent la problématique du salariat. Ces aspirations mériteraient d'être mieux connu, mieux étudié et mieux pris en compte. D'autant plus qu'à côté de la question du "salariat", se pose celle du « volontariat » de sa nature et de sa place. Au-delà s'ouvre encore la question du bénévole, non seulement prestataire de services ponctuel, mais acteur essentiel de l'éducation populaire, comme regroupement libre de citoyens.

Quatrième point. La question de la gouvernance se pose d'un double point de vue : celui de la « crise » du modèle fédérale mais aussi des modalités de travail avec ceux qui se situent en dehors de l'institution éducation populaire et du dialogue, de l'échange, de la mutualisation avec ses acteurs.

Sur La crise du modèle fédéral, tous les grands mouvements ont connu, ces dernières années, des problèmes en ce qui concerne leur organisation sur un mode fédéral, vertical et la nécessité de passer d'introduire des modalités plus horizontales de fonctionnement. C'est une vraie question : comment dans une société de l'information et de la communication, où tout s'échange très vite, peut-on continuer à travailler avec des logiques plutôt descendantes, organiser aux mieux la coopération, mutualiser les expériences ? Je n'ai pas de réponses. Il y en a peut-être certains d'entre vous qui ont des éléments. C'est par exemple une question qui m'avait été posée par le planning familial qui comme bien d'autres se trouve confrontés au quotidien à cette question. Les circuits n'embrayent plus, si bien qu'entre centre et territoires se multiplient les dysfonctionnements souvent générateurs de crises.

Cinquième point. La question du numérique. Ce n'est pas seulement une question technique. Le numérique a profondément bouleversé les modes de fonctionnement dans nos sociétés, à l'échelle historique une révolution comparable à celle introduite en son temps par l'introduction du livre. Ces nouvelles façons de fonctionner de notre société. A été évoqué tout à l'heure la question de la vulgarisation qui entretient d'étroites relations historiquement avec l'éducation populaire et qui à travers notamment le développement de Youtube connaît une formidable dynamique. Pour moi, si l'éducation populaire était à l'heure des transformations de notre société, elle devrait occuper une place prépondérante dans ce phénomène. C'est une expérience que nous avons engagée à Strasbourg faites dans les années quatre-vingt-dix dans le cadre du programme d'éducation populaire mis en œuvre par la municipalité avec la constitution de collectifs de jeunes qui travaillaient avec des universitaires pour faire un travail de vulgarisation mené à bien à travers un canal de télévision local que nous animions dans le cadre des activités de la Maison de l'image mise en place par la ville avec différents partenaires. Je pense que c'est là un élément, tout à fait important, dans le contexte de nos sociétés de la connaissance, de l'information et de communication.

Dernier point et j'arrête là-dessus parce que je crois que je suis trop long. Même si on a pu gratter de précieuses minutes grâce à la panne du « chat » ... Il y a quelque chose qui me perturbe aussi dans ces questions, il y a une ambiguïté. Si je me retourne, derrière je lis sur l'écran « Projep, Rencontre de la Prospective pour la Jeunesse et l'Education Populaire ». Nous en avons peu parlé de « Jeunesse ». Ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose que cet « oubli ». Si nous voulons vraiment penser l'éducation populaire de façon prospective nous devons supprimer de l'acronyme JEP le J. L'éducation populaire doit s'adresser à toutes les classes d'âge de façon organique, ce que vient nous rappeler le succès ces dernières décennies du mouvement des universités populaires. C'est-à-dire que si on veut vraiment penser l'éducation populaire, ce n'est pas en terme de JEP, de "Jeunesse et Education

Populaire” mais en la pensant de façon globale, s’adressant à toutes les classes d’âges. L’introduction de la référence à jeunesse c’est un héritage de l’histoire, dans une conjoncture bien précise qui était celle du Front Populaire, des montées un peu partout en Europe de volontés d’Etat totalitaire qui voulaient prendre le contrôle politique de la Jeunesse et à juste titre le Front Populaire a alors fait le choix que les questions de jeunesse ne devaient pas relever de l’État mais de la société civile, des associations, des mouvements d’éducation populaire. Si nous voulons pleinement pérenniser les dynamiques d’éducation populaire, y compris pour la jeunesse qui évidemment doit occuper une place privilégiée, nous devons sortir des problématique « jepéiste » comme disait la regrettée Françoise Tétard paraphrasant le « ratépisme » de Zazi dans le métro de Raymond Queneau. Je pense que nous devons penser l’éducation populaire au prisme privilégié des jeunes mais sans perdre de vue que l’éducation populaire, c’est tout au long de la vie, pour revenir à la célèbre formule de Condorcet ! C’est la condition par exemple, pour se réapproprier toutes les problématiques de crises de la citoyenneté, de la représentation politique et de remettre au cœur du projet démocratique l’exercice d’une démocratie active qui est au fondement même du projet d’éducation populaire. C’est aussi vrai pour la transition numérique ou encore la transition climatique qui sont à l’ordre du jour du Projep.

Voilà, quelques remarques que je voulais faire. Je ne sais pas si ça sert, si c’est utile, mais comme je pense que vous m’avez invité pour ne pas dire comme tout le monde... (rires des autres). On ne me l’a pas dit de façon explicite, mais en général si on m’invite c’est pour ça, alors...

Patrick CHENU

Merci beaucoup Jean-Claude, alors effectivement on ne t’a pas invité pour nous dire ce qu’on souhaitait entendre sinon, ce temps de débat n’aurait pas été organisé. Je voulais vraiment vous remercier tous d’avoir bien voulu participer au lancement de ce projet, qui j’espère, malgré le petit retard, a pu donner envie aux personnes qui ont pu y assister à distance de se plonger dans la suite de notre programme. Je pense que répondre aux questions posées, va nécessiter plusieurs sessions de réflexion et qu’il est même possible que nous prolongions au-delà de 2022 ! En tout cas merci à toutes et à tous de nous avoir suivis, merci au Mouvement Associatif, merci au Cnajep, merci à Hexopée, merci à Olivier CHAÏBI, et merci à Jean-Claude RICHEZ d’avoir joué ce jeu-là, d’avoir essayé un peu les plâtres de cette soirée. Un très grand merci aussi à l’équipe du FONJEP qui a préparé toute cette soirée, à tous les partenaires et toutes les personnes ayant contribué à ça. Merci à nos collègues qui en ont assuré la diffusion, la prestation et on vous donne rendez-vous très prochainement. Vous pouvez retrouver cette vidéo sur www.projep.fr, ainsi que la suite du programme. Je vous souhaite une très bonne fin de soirée, merci.